

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabriquant installé dans l'Union Européenne :

Sioen N.V. FABRIEKSTRAAT 23 8850 ARDOOIE BELGIUM

déclare, sous sa responsabilité exclusive, que le nouvel EPI décrit ci-après :

Type de Certificat / Numéro de EA1/CHLST/FA1A2B1C1E1F1/WE1A1A2/AS/WR44X Groupe :

Modèle d'EPI: 7204A2ET2

est conforme à la législation d'harmonisation de Union : Règlement UE 2016/425; et, le cas échéant, avec la norme nationale transposant la norme harmonisée n° :

IEC 61482-2 : 2018 APC1 - ATPV 9.1 cal/cm 2 ; EN 13034 : 2005 + A1 : 2009 Type PB [6]; EN ISO 11612 : 2015 / A1 A2 B1 C1 E1 F1; EN ISO 11611 : 2015 / Class 1 - A1 A2 ; EN 1149-5 : 2018; EN 343 : 2019 / Class 4-4-X; EN ISO 13688 : 2013; seulement applicable pour la Siopor Excell capuchon en combinaison avec Siopor Excell veste/combinaison avec le même niveau de protection;

est identique à l'EPI qui a fait l'objet de l'examen UE de type (Module B) avec le Certificat UE de Conformité n° en cours , délivré par : Centexbel , Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

fait l'objet de la procédure d'évaluation de conformité de la production (conformément à l'Art. 19 (c) du Règlement de l'UE 2016/425)

Module D sous la supervision de l'organisme notifié : Centexbel , Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

Signé pour le compte et au nom CEO SIOEN NV: Bart Vervaecke

de:

À: Ardooie, 23/03/2021

Par: Technical Director Sioen NV: Ivan Deceuninck

N.V. SIDEN

I. DECEÚNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR